

ELECTION DU MAIRE ET DES ADJOINTS

L'élection du maire de Melrand et de ses adjoints s'est déroulée lundi soir dans la salle polyvalente. En raison des mesures sanitaires imposées, cette séance d'installation des nouveaux élus n'a pu se faire qu'en présence d'un public restreint (10 personnes).

Après le mot d'accueil adressé à l'assemblée par Charles Boulouard, Mme Marguerite Roger, doyenne de l'assemblée, a présidé la séance et procédé à l'élection du maire. Seul candidat, Charles Boulouard a été élu par 15 voix pour et 4 blancs. IL a ensuite proposé la création de 5 postes d'adjoints, validée par le conseil par 15 voix pour et 4 contre. Le maire a justifié ce nombre par l'augmentation de la charge de travail à venir et les nouvelles responsabilités attribuées aux futurs adjoints.

La liste d'adjoints de Thierry Le Poder a obtenu 15 voix et la liste d'adjoints de Murielle Nicol 4 voix. Les candidats figurant sur la liste conduite par Thierry Le Poder ont été proclamés adjoints et immédiatement installés

(voir liste adjoints et commissions municipales en pj).

Le maire a ensuite donné lecture de la « Charte de l'Elu Local » .

Après avoir félicité chaleureusement les couturières locales pour la fabrication des masques, il a annoncé la distribution de ces masques à la population le samedi 30 mai de 9h à 17h à la salle des sports (se munir de sa carte d'électeur ou attestation de domicile).

[Le prochain conseil municipal est programmé le vendredi 5 juin à 20h à la salle polyvalente, dans les mêmes conditions.](#)